N° 2398 — 7e Année | CINQ CENTIMES | Samedi 9 Mars 1895

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 26 bis, rue des Lignes, 26 bis,
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

Abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . 1 0 fr. 05 la ligne
RÉCLAMES . . . . 1 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . 1 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

Téléphone

Édouard Lalo

M. Gunsbourg, qui monte, on se rappelle avec joie, était le *Roi d'Ys* au Grand-Théâtre de Lille, et aujourd'hui directeur du théâtre de Monte-Carlo. Il avait d'y faire représenter une œuvre posthume d'Édouard Lalo : *La Jacquerie*.

La Gaulois a publié, à propos de cette représentation, un éloquent panégyrique de notre regretté compatriote.

Tous nos concitoyens le liront avec émotion :

Lorsque le malheureux Édouard Lalo mourut subitement, au mois d'avril 1892 emporté par un anévrisme, on se demanda de toutes parts où en était l'œuvre dramatique à laquelle — les journaux l'avaient annoncé — il travaillait assidûment, et qui devait être le pendant du *Roi d'Ys*. Sur sa table de travail, sa famille trouva le premier acte de la *Jacquerie* complètement achevé. Avant d'entreprendre la suite, le maître avait cru devoir commencer l'instrumentation du grand tableau préliminaire. La veille de sa mort il s'occupait encore de cette mise en œuvre symphonique, avec cette conscience inquiète du détail, le souci de la perfection épuisée qui était l'une des marques de son originalité.

Ses amis connurent la belle préface qu'il laissait de l'ouvrage, vision par lui rêvée d'un grand drame d'histoire lyrique qu'il ne lui avait pas été donné de réaliser. A tous il sembla que le legs du musicien illustre était un legs sacré dont on n'avait pas le droit de priver les artistes.

Un jeune compositeur aux aspirations hautes, au talent déjà éprouvé, M. Arthur Coquard, fut chargé pour construire l'édifice musical nécessaire, à l'ombre de ce portique solide et puissant, monument harmonieux qui ne pouvait rester isolé. Et voilà comment la *Jacquerie* peut, maintenant, nous être offerte, sur les planches de ce théâtre de Monte-Carlo, ennoblies, l'an passé, par la première représentation de la magnifique *Hulda* de César Franck.

J'aime et j'aimerai toujours ces exemples d'initiative artistique infligés aux directeurs parisiens par les directeurs des scènes françaises, lointaines ou proches. M. Raoul Gunsbourg a droit, en l'accomplissement de sa tâche décentralisatrice, à nos félicitations, à nos éloges, à nos remerciements surtout. Chaque tentative aboutissant, hors de Paris, à nous révéler une création nouvelle nous rapprache du moment où toutes les parties du sol français sauront vivre d'une vie propre dans la grande unité, la vie d'action nationale. Il ne s'agit point, grâce à Dieu de décapitaliser la grand'ville: il s'agit de lui donner meilleure conscience du rôle initiateur et supérieur qu'elle doit remplir et, tout ensemble, de prouver à la province qu'il lui appartient de dépenser ses ressources avec indépendance,

Peu m'importe, en ce moment, que le théâtre de Monte-Carlo soit en dehors de nos frontières ! C'est un théâtre de notre langue en territoire neutre, et les arguments qu'il fournit à notre cause nous sont acquis. Et, d'ailleurs, il n'est pas seul à lever le drapeau des nouveautés. J'en atteste les œuvres inédites représentées depuis quelques années à Angers, à Rouen, à Lille, à Nancy, à Bordeaux, à Toulouse. Et ce noble mouvement n'en est encore qu'à son début.

***

Parlons aujourd'hui d'Édouard Lalo, dont la *Jacquerie* fut la pensée suprême. Sa mémoire nous est doublement chère en ce que, hautbardi, vraiment original en sa maîtrise, il eut une existence amère et sombre, marquée de courage et de foi, où les rayons de la joie ne brillèrent qu'une apparition à la fois rare. Qui ne l'a connu, parmi l'élite ? Petit de taille et la physionomie douce, le front découvert, la barbe et les cheveux blancs. Il porta le triomphe du *Roi d'Ys* avec autant de sérénité qu'il avait porté les pires injustices — par exemple, les efforts prodigués à sa délicieuse *Namouna*.

Nous y pensions, récemment, lorsqu'on nous faisait entendre, coups sur coups, et au milieu de quels applaudissements ! un concert d'Harcourt et du Conservatoire, des fragments détachés de ce chef d'œuvre. Ceux qui sifflaient jadis, sans même daigner écouter, sont gagnés à cette heure à une légitime admiration. Nous assistions à ce retour qu'une reprise du ballet méconnu ne manquera pas de consacrer. Mais lui ne sera plus là pour assister aux soirées réparatrices. Il a succombé mal consolé, au fond du cœur, par le *Roi d'Ys*, de l'immérité déboire ancien. Hélas ! comme l'a dit un poète, en un vers profond :

On meurt en plein bonheur de son malheur passé.

Lalo était né à Lille en 1823, d'une famille d'origine espagnole. Sa vocation fut si manifeste de bonne heure, car, très jeune, il composa et joua du violon. De ses compositions de jeunesse, rien n'est resté. Jamais artiste ne fut plus sévère à soi-même et plus amoureux de son art jusqu'au tourment, jusqu'à l'obsession du scrupule. Ce fut son bonheur de rencontrer, dans sa ville natale, un musicien instruit, de tempérament rude, nommé Baumann, fort comme les vieux contrepointistes et pénétré pour les derniers quatuors de Beethoven, d'enthousiaste amour. L'élève eut sur son talent cette mâle empreinte. Mais le caractère de l'homme, à pareille école, se forma du même coup que son talent. Jamais il ne devait faire aucune concession aux modes frivoles. Heureux ou malheureux, il fut lui-même en toute circonstance et domina exemplairement sa destinée.

***

Durant ses années les plus belles, le maître a mené la dure existence des compositeurs qu'on ne peut point. Il donne des leçons, il tient la partie d'alto dans une société de musique de chambre. L'avenir ne lui apparaît pas sans espoir, mais il faut vivre, — et il attend. Le soir le voue à la production des œuvres. On ne veut pas des œuvres de son inspiration. A ses heures de liberté, il s'interroge.... Et le voilà tout à coup, présentant à un concours, ouvert au théâtre lyrique de M. Carvalho, la partition d'un opéra en trois actes, un *Fiesque*, déclaré par le jury « d'une grande hauteur d'idées et traité de main de maître » et qui sera représenté.

Je dois dire qu'à plusieurs reprises, il s'en faut de peu qu'il soit porté à la scène. Perrin, directeur de l'Opéra, demande l'ouvrage et affirme sa résolution de le monter, sauf remaniement du poème, un peu confus par endroits. Le poème est remanié aussitôt, mais l'idée de la représentation s'abandonne. Peu après, nouvelle aventure : *Fiesque* va être mis en répétition à Bruxelles, au théâtre de la Monnaie. Un incident d'administration survient, la direction se retire et le projet est écarté. Et, néanmoins, tout le monde reconnaît le haut mérite de la partition ! On ne parle que des scènes dramatiques « belles et neuves » qu'elle contient et on l'étouffe tout en proclamant « que le niveau lyrique baisse de jour en jour et qu'il est grand temps d'essayer des jeunes ! ... »

L'inique dédain dont *Fiesque* a été l'objet, reste un malheur pour l'école française. L'œuvre était en avance sur son temps, mais non de façon à n'être pas comprise du public. Exécutée à son heure, elle eût encouragé l'auteur dans la voie théâtrale et il y eût marché sans hésitation. On a vu plus tard, — trop tard, hélas ! — avec le *Roi d'Ys* ce qu'il était en lui de faire.

Que de belles partitions scéniques n'aurait-il pu nous donner si, dès son premier pas, on ne lui avait barré la route! Par la suite, des directeurs devaient lui proposer de faire connaître son premier drame. Mais l'évolution de la musique, sur ces entrefaites, avait précipité Lalo, dans sa pleine et mûre expérience, ne voulut jamais offrir aux musiciens une œuvre de jeunesse, et l'on obtint pas de sa fierté esthétique qu'il la reprît et la rajeunît. Elle sommeille, hélas ! à la fois trop vieille et trop neuve. « Et il se contenta d'y puiser des matériaux qu'on retrouve, çà et là, dans ses successives productions.

***

Entraîné par sa passion pour la scène, le maître a commencé un *Savonarole*. Au bout de quelque temps, force lui est d'y renoncer, la situation du poème se dérobant à son émotion. Dès lors, la légende bretonne du *Roi d'Ys* le tente. Vers 1875, la partition est assez ébauchée pour que le directeur du théâtre lyrique de la Gaîté, M. Albert Vizentini, en puisse avoir connaissance. Le compositeur est supplié de se hâter. Il semble que l'interprétation en soit prochaine. Point. Le théâtre lyrique de la Gaîté s'effondre. Des années s'écoulent, durant lesquelles l'artiste, s'enfermant en sa conception, en arrêtera les formes trait par trait, changeant, essayant, jetant sur l'action le prestige d'une interprétation éblouissante. Un jour vient où il s'écrie : « Je ne toucherai plus à ma partition... » Ce jour-là, Charles Gounod conduit l'auteur chez M. Carvalho. Et, nettement, M. Carvalho refuse l'œuvre.

Le *Roi d'Ys*, on le sait, a eu sa revanche. Ce qui demeure en souffrance, dans le répertoire de Lalo, c'est *Namouna*, lyrique ballet joué en 1882, immédiatement supprimé de l'affiche, et qu'il faudra bien — je ne puis trop le répéter — qu'on nous rende. L'histoire de cette œuvre est singulière et triste. Vaucorbeil, grandement tourmenté du choix du scénario, ne peut se décider à s'en rapporter au goût du musicien et finit par lui imposer un médiocre livret. Lalo disait plus tard de sa condescendance :

« J'ai fait ce que désirait Vaucorbeil, hormis de mauvaise musique. J'aurais mieux fait, certainement, de me retirer sous ma tente. Mais, que voulez-vous ? La scène s'ouvrait à moi. Pouvais-je résister à la tentation ? J'ai été jaloux, je l'avoue, en ne résistant pas davantage. Je me semblait que l'œuvre du musicien sauverait tout. Que ceux qui sont sans illusion me jettent la première pierre !...»

Mais, justement, pour écrire sa musique, il était pris de court. Lui, si soigneux, si critique, si exigeant et dans ses gravités pittoresques, vécut sept ou huit mois dans la fièvre, ne voulant rien sacrifier. Quatorze heures par jour, il s'acharnait. Sa santé fut sérieusement atteinte de tels excès, sans qu'il daignât sérieusement y prendre garde.

Il était merveilleusement en verve. Le poème prenait forme et figure sous ses mélodies et ses symphonies. Tout l'enchantait. Au dernier jour, la congestion cérébrale s'abattit sur lui comme il achevait son final. Fort heureusement, son tempérament robuste eut raison du mal. Mais, hélas! depuis ce temps, il ne fut plus le même. L'épée de Damoclès était sur son front. Il ne pouvait donner la solution de ce petit problème (Sérieux).

Le ministère compte sur le vieux sang Gaulois qui coule dans les veines de nos braves petits soldats et endurants et d'élevage. Il y a des progrès à réaliser, dans l'instruction du fir notamment. Il faut les pourvoir avec prudence et le ministère déclare qu'il s'appuiera sur l'état-major général et sur le conseil supérieur de guerre.

Il terminera en disant que la Chambre peut compter sur lui pour mettre notre armée à la hauteur de la France dans le monde. (Vifs applaudissements).

Discours de M. Méziéres

M. Méziéres, président de la Commission de l'armée, obtenu que la Commission est d'accord avec le ministère des finances.

Comme il est arrivé au grand prix à la permanence des effectifs, il approuve le chiffre de 135 hommes par compagnie ; 170 pour les compagnies qui sont à la frontière. Elle tient avoir ce que les hommes soient « mastiqués par de bons sous officiers comme le compagnon » bien la Prusse.

Ce qu'on a fait, c'est de diminuer les réservistes, tous anciens soldats et communiqués par d'anciens officiers de l'armée active. Les efforts du pays n'ont donc pas été perdus. Il ne faut pas l'épuiser. Il peut avoir confiance dans son armée.

La clôture est demandée :

Discours de M. Paschal Grousset

M. Paschal Grousset combat la clôture de la discussion générale qui est responsable. Il constate que seul, le ministre de la guerre n'est mourir optimiste. Le seul est que notre organisation est une organisation d'imitation. Ce qu'il faut c'est des nouveautés et encourager pour la défense. Il rive qui avec les armes à longue portée et à magasin à l'avantage dans la guerre moderne.

M. Vaillant demande la création de milices nationales.

Discours de M. Jaurès

M. Jaurès fait que c'est de la division entre les classes de la nation que sortira toujours la guerre entre les nations.

La guerre entre les peuples est toujours sur le point d'éclater, tant que les France comme à l'étranger tout le monde accueille sincèrement la paix.

L'orateur dit que les armées permanentes sont un danger de guerre et que de plus elles sont socialement dangereuses par les classes capitalistes pour contenir les classes ouvrières.

Le parti socialiste est le seul parti de la paix. Mais il ne faut pas croire pour cela que les socialistes soient résignés à la brutalité des faits accomplis. Ils ne s'accommodent cependant pas le droit du fait.

Si l'orateur et son parti se souviennent de la mutilation subie par la patrie ils sont persuadés que ce n'est pas sur les champs de bataille qu'on nous devra chercher à fait « abolitif nos revendications. Lorsque les hommes de notre pays et en Europe l'auront compris, ce sera l'heure.

Le développement de la justice sociale fera disparaître les injustices, quand il n'y aura plus de domination économique et d'autres hommes les dominations entre peuples cesseront.

Au milieu des cris, des rires et des marques d'étonnement de la Chambre, l'orateur déclare que le premier devoir des socialistes dans chaque question est de défendre d'abord les parties.

L'auteur reproche au gouvernement de consacrer tous ses sacrifices à l'armée en mettre et de laisser au citoyen les sacrifices de l'école de la rénovée.

M. Jaurès cherche ensuite à démontrer qu'on sera obligé d'en venir au service de deux ans.

Il termine en demandant au gouvernement et à la Chambre de pousser tous leurs efforts sur l'armée du travail.

Il faut en arriver au recrutement communal pour que l'armée soit l'armée de la nation, c'est parce que l'on n'est pas résolu à pratiquer avec la démocratie ouvrière une politique généreuse. L'orateur fait appel à la Chambre pour faire une politique républicaine

Il faut rabaisser entre la nation armée et l'armée nationale.

Discours de M. Ribot

M. Ribot trouve qu'il est douloureux d'entendre un discours comme celui qui vient d'être prononcé.

Quand on dire au pays que l'armée est le cadre d'une caserne qui persiste et l'instrument de division, le pays en est profondément ému. Il est que l'armée c'est la nation elle-même. (Très bien ! au centre et à droite.)

M. Jaurès a fait allusion à une coterie qui parlerait dans certains journaux. Il a parlé par énigmes et je ne déchiffre pas les énigmes. Mais il a demandé si on permettrait à certaines doctrines de pénétrer dans l'armée. Eh bien, non. Le gouvernement ne permettra pas qu'on fasse cette propagande en nom d'un parti. d'une secte.... (Bruits qui se réclame d'un internationalisme, d'un rêve nébuleux de fraternité des peuples. — (Applaudissement à au centre et à droite. — Bruit sur les bancs socialistes.

VIF INCIDENT

Allusion de M. Richard aux fêtes de Kiel

M. Pierre Richard, au milieu du bruit que soulève cette verte réplique, escalade la tribune, pour le par M. Gauthier (de Clagny). Il proteste contre l'indignation du président du conseil au moment où le gouvernement fait la plus cruelle humiliation à la France. (Bruit prolongé. Protestations).

M. le président. — Je ne puis vous permettre de tenir un pareil langage.

M. Pierre Richard. — Je m'incline devant l'autorité de M. le président. Mais ce que je ne dis pas, le pays le dira en dehors. (Très bien à l'extrême gauche).

Il faut prendre garde de faire disparaître l'objet qui justifiait aux yeux du pays les sacrifices qu'on lui a demandés et qu'il n'a jamais marchandés. J'ai à la vérité, en dehors de ce qu'on dit que le gouvernement entend faire. En descendant de cette tribune, j'espère encore qu'il ne le fera pas. (Bruit à l'extrême gauche. Seul M. Gauthier de Clagny applaudit).

La discussion générale est close.

Les services auxiliaires

M. le président. — Je consulte la Chambre sur le projet de résolution déposé dans une précédente séance par M. Bazille et invitant le gouvernement à soumettre au parlement un projet de loi réglementant l'organisation des services auxiliaires.

Le projet de résolution est adopté.

Le Contrôle des dépenses

Proposition de M. Bazille

Sur le chapitre 1er (Traitement du ministre et personnel de l'administration centrale), M. Bazille développe un amendement qui tend à augmenter de 36,000 fr. le chiffre de ce chapitre en vue de créer un sous-intendant d'état-civil à la guerre, chargé du contrôle des dépenses de ce ministère. Sur ce contrôle même, il y a un contrôle à exercer.

L'organisation générale du contrôle établit au ministère de la guerre le rend inopérant. Il y a souvent des sommes considérables qui sont payées sur trop aux mainteneurs de la façon dont les mémoires sont faits par l'artillerie et le génie. (Bruit de conversations.)

M. Bazille termine en disant qu'il n'est pas possible de laisser les irrégularités dans les marchés se perpétuer. Le contrôle est en cause et sont la création d'un sous-secrétaire d'état qui ne le contrôlera nécessaire.

Le ministre de la guerre combat l'amendement qui malgré l'insistance de M. Bazille est repoussé par 353 voix contre 54.

Les chapitres 1 à 3 sont adoptés.

La médaille coloniale

M. Cunéo d'Ornano remercie la commission et le gouvernement d'avoir voté l'état-major de la médaille coloniale. Il demande que les bureaux de la guerre délivrent les brevets au ministère. Sur ce

M. Rouvier. — La commission du budget a inscrit un crédit à cet effet.

M. Cunéo d'Ornano. — Les applaudissements de la guerre a environ 100,000 brevets à distribuer. 20,000 sont déjà prêts. Cette distribution se fera aussi rapidement que possible.

Les chapitres 3 bis à 10 sont adoptés.

L'État-Major général

M. le comte de Trévenenou développe un amendement tendant à augmenter de 30,000 fr. le chiffre de ce chapitre.

Il voudrait que l'on installât au ministère de la guerre une section permanente au fonctionnaire avec l'état-major de l'armée, de façon à préparer, à fortifier et à assurer l'unité de commandement.

Le ministre de la Guerre répond qu'il fera du mieux la question pour le prochain budget.

M. de Trévenenou retire son amendement.

Les chapitres 11 et 12 sont adoptés.

Sur le chapitre 13 M. Dansussoury demande la suppression du corps de contrôle de l'administration de l'armée, ce qui constituerait une économie notable.

L'amendement est repoussé sur la demande du ministre de la guerre qui s'oppose à la suppression du corps de contrôle et à son remplacement par des inspecteurs des finances.

Les chapitres 13 à 15 sont adoptés.

Sur le chapitre 16 (solde de l'infanterie), M. Cunéo d'Ornano signale la nécessité de créer des cadres permanents aux troisièmes divisions de corps d'armée sur lesquelles repose la mobilisation.

Il demande le rétablissement d'un crédit de 600,000 francs qu'avait proposé le ministre de la guerre à cet effet.

L'amendement est repoussé.

Les chapitres 16 à 24 sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 7 heures.

Physionomie de la Séance

Dans un petit speech, fort joliment tourné du fait, mais qui, sous l'exquise urbanité de la forme, laissait percer une pointe de ironie — On l'est si gênée... — M. Ribot, l'autre jour supplia nos honorables de mettre un frein aux flots tumultueux de leur éloquence. La Chambre entière applaudit aux sages paroles du président du Conseil, et, depuis lors, les discours ont... doublé de longueur. Les uns sont coupés par un entr'acte qui permet à l'orateur fatigué de réparer ses forces. Les autres, moins favorisés, chevauchent sur deux séances.

Le discours de M. Cavaignac appartient à cette dernière catégorie. Entamé mardi soir, il l'heure où les honnêtes gens ont déjà presque achevé leur dîner, ce discours a encore occupé aujourd'hui toute la première partie de la séance. Ancien préfet, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de la guerre, ancien ministre de la marine, le député de la Sarthe est un de ceux qui, à la Chambre, connaissent le mieux les questions militaires. Il est convaincu qu'il fera un excellent ministre de la guerre et le but principal de son discours a été de porter sa candidature à ce portefeuille.

Le général Mercier, qui a remplacé M. Cavaignac à la tribune, est un brave soldat qui ne possède aucun des dons de l'orateur. Il se borne à dire en deux mots ce qu'il croit nécessaire de dire. Cette concision toute militaire lui a valu d'être applaudi par la Chambre. Elle a eu aussi cet heureux résultat que M. Ribot n'a rien pu obtenir avec sa petite allocution d'activer un peu la marche du débat.

M. Méziéres, président de la commission de l'armée est bref en ses explications.

M. Paschal Grousset, ex-ministre des affaires étrangères de la Commune, est également fort court. Aussi bien ses thèses tient-elle en quatre mots : Abolissons l'armée permanente et remplaçons-la par les bataillons scolaires. Si avec ce système la nous ne reprenons pas l'Alsace et la Lorraine...

Deux mots du général Long, auteur d'un projet de réduction du service militaire à deux ans, et voici M. Vaillant à la tribune. C'est sous une autre forme la thèse développée par M. Paschal Grousset : « Transformation en milices nationales sédentaires de l'armée actuelle qui, paraît-il, est uniquement destinée à faisiller le peuple.

M. Jaurès, autre socialiste, a une conception beaucoup plus simple ; pour lui, le meilleur moyen de supprimer les charges militaires qui pèsent si lourdement sur le pays, c'est de supprimer la guerre elle-même. Cet avis-là, nous le connaissons, c'est le grand air de la paix universelle, et M. Jaurès nous le chante avec son emphase, avec ses irrémolos habituels. Et si pourtant nous étions attaqués, si l'étranger...

Ohé ! ohé ! le grand souffle de la Révolution raffiraît à balayer les hordes envahissantes, la nation tout entière se lèverait et volerait aux frontières aux accents de la *Marseillaise*, dix millions de poitrines formeraient comme une muraille humaine, contre laquelle viendraient se briser les efforts de nos ennemis. Mais ces terribles éventualités ne se produisent pas! L'idée socialiste aura le mérité conquis le monde: les peuples se tendront la main et, unis dans une même pensée, travailleront à l'affranchissement définitif de l'humanité.

Peut-être vous demanderez-vous pourquoi M. Jaurès vous a débité toutes ces belles choses. Le motif de ces déclamations? Oh! il est facile à deviner. M. Jaurès a vu fait l'autre jour un four remarquable, pendant la discussion du budget de la marine. Il a voulu prendre sa revanche. Inspiration malheureuse! Le député socialiste n'a-t-il qu'une veste. Maintenant il en a deux.

Le discours de M. Jaurès méritait-il que le gouvernement y répondît à la tribune? M. Ribot ne le pense pas. Le président du conseil s'est borné à réfuter de ses phrases, quelques phrases vigoureuses, les théories insensées du député de Tarn. Debout au banc ministériel, M. Ribot s'est tourné vers les socialistes et d'une voix toute vibrante de indignation leur a dit combien leurs doctrines fausses commettent faux, quelle impression douloureuse elles causaient dans une Chambre française.

La courte harangue du président du conseil hachée par les interruptions des socialistes, a produit un effet sur la Chambre qui, par deux fois, l'a longuement applaudi.

M. Pierre Richard a ensuite évoqué de soulever un incident à propos de la présence de la flotte française aux fêtes de Kiel, mais ses paroles n'ont pas trouvé d'écho et l'interruption énergique de M. Brisson a coupé court aux violences prématurées du fidèle secrétaire de la Ligue des Patriotes.

Enfin la discussion générale est close et l'on passe aux chapitres. En avant les amendements.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CHAMBRE

Séance du 6 mars

La séance est ouverte à une heure, sous la présidence de M. Brisson, président.

BUDGET DE LA GUERRE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget de la guerre.

Discours de M. Cavaignac

M. Cavaignac continue son discours. Il rappelle la situation des nos effectifs comparés à celle des effectifs allemands. Il ne faut pas seulement discuter les économies, il faut chercher les remèdes, et on ne l'a pas fait. (Très bien.)

Avant d'imposer de nouveaux sacrifices au pays, il faut prouver qu'on a tout fait pour utiliser les ressources en hommes mises à la disposition du ministre de la guerre. Il ne faut pas seulement dire.

On peut évaluer l'effectif de paix de l'Allemagne à 520 ou 527,000 hommes, et le nôtre à 479,000 hommes.

Il faut ramener à un juste importance le point spécial de la vacance des réserves. La compagnie allemande est une unité aussi réservée. La compagnie française dispose de 85 hommes tandis que la compagnie allemande dispose de 115 hommes.

La situation de notre unité de cavalerie est semblable comparée à celle de l'Allemagne. Il y a au total en France une moyenne de 10,000 hommes affectés aux services administratifs.

S'il y a des compagnies affaiblies, il y en a aussi de renforcées du 6 à de la frontière. Cette organisation existe des deux côtés, mais le plus clair de nos renforcements est mal appliqué.

Il faut prendre du redresser nos vices d'organisation et y remédier. On n'a pas à vous dire du mal et on n'en a pas vu le remède. Ce qu'il faut savoir, c'est si les sacrifices que nous avons faits serviront au jour de la lutte.

Ce qu'il faut voir au soir des journées où se décide le sort des nations, c'est l'état d'âme des combattants. La victoire est à ceux qui auront fait avec le plus de résolution le sacrifice de leur vie. La race allemande a toujours compris l'importance des forces morales; elle a appris et retenu les leçons de la Révolution française.

Plus l'on se rapproche de la conception des armées nationales, plus le rôle des forces morales apparaît, et c'est pourquoi il ne faut jamais l'oublier sérieusement l'âme de la France. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs).

Depuis cette législature, nous avons déjà vu passer trois ministres de la guerre. Cette administration mutuelle ne permet d'aucune des idées. La nécessité inéluctable du mouvement démocratique et celle d'avoir une armée égale à celle de nos voisins impose des réformes importantes sur lesquelles il faudra que la France soit toujours prête. (Vifs applaudissements à gauche).

Discours du ministre de la guerre

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, commence par rappeler que le ministère de la guerre, sur les effectifs des compagnies doit être de 175 hommes et par conséquent l'effectif budgétaire de 500 d'hommes. Il a présenté à la Chambre un projet définitif pour 1896. Le général Mercier a cherché à relever le contingent, mais il ne faut pas le faire au détriment de l'instruction. Il ne faut pas de mauvaises et diminue la valeur de nos troupes de première ligne.

Il ne pouvons pas demander outre mesure à notre pays, dont la population n'augmente pas. Ce sont ces considérations qui ont amené le gouvernement à mettre le pays et quand dans son rôle, en salue nos drapeaux au passage, ce ne sont pas des bannières devant lesquelles on s'incline, mais bien devant nos gloires (Applaudissements).

Ce n'est qu'en ce qui concerne la valeur relative de nos soldats de trois ans et de deux de deux ans de l'Allemagne, une guerre sans doute pourrait donner la solution de ce petit problème (Rires).

Le ministère compte sur le vieux sang Gaulois qui coule dans les veines de nos braves petits soldats et endurants et d'élevage. Il y a des progrès à réaliser, dans l'instruction du fir notamment. Il faut les pourvoir avec prudence et le ministère déclare qu'il s'appuiera sur l'état-major général et sur le conseil supérieur de guerre.

Il terminera en disant que la Chambre peut compter sur lui pour mettre notre armée à la hauteur de la France dans le monde. (Vifs applaudissements).

Discours de M. Méziéres

M. Méziéres, président de la Commission de l'armée, obtenu que la Commission est d'accord avec le ministère des finances.

Comme il est arrivé au grand prix à la permanence des effectifs, il approuve le chiffre de 135 hommes par compagnie ; 170 pour les compagnies qui sont à la frontière. Elle tient avoir ce que les hommes soient « mastiqués par de bons sous officiers comme le compagnon » bien la Prusse.

Ce que nous avons fait, c'est de diminuer les réservistes, tous anciens soldats et communiqués par d'anciens officiers de l'armée active. Les efforts du pays n'ont donc pas été perdus. Il ne faut pas l'épuiser. Il peut avoir confiance dans son armée.

La clôture est demandée :

Discours de M. Paschal Grousset

M. Paschal Grousset combat la clôture de la discussion générale qui est responsable. Il constate que seul, le ministre de la guerre n'est mourir optimiste. Le seul est que notre organisation est une organisation d'imitation. Ce qu'il faut c'est des nouveautés et encourager pour la défense. Il rive qui avec les armes à longue portée et à magasin à l'avantage dans la guerre moderne.

M. Vaillant demande la création de milices nationales.

Discours de M. Jaurès

M. Jaurès fait que c'est de la division entre les classes de la nation que sortira toujours la guerre entre les nations.

La guerre entre les peuples est toujours sur le point d'éclater, tant que les France comme à l'étranger tout le monde accueille sincèrement la paix.

L'orateur dit que les armées permanentes sont un danger de guerre et que de plus elles sont socialement dangereuses par les classes capitalistes pour contenir les classes ouvrières.

Le parti socialiste est le seul parti de la paix. Mais il ne faut pas croire pour cela que les socialistes soient résignés à la brutalité des faits accomplis. Ils ne s'accommodent cependant pas le droit du fait.

Si l'orateur et son parti se souviennent de la mutilation subie par la patrie ils sont persuadés que ce n'est pas sur les champs de bataille qu'on nous devra chercher à fait « abolitif nos revendications. Lorsque les hommes de notre pays et en Europe l'auront compris, ce sera l'heure.

Le développement de la justice sociale fera disparaître les injustices, quand il n'y aura plus de domination économique et d'autres hommes les dominations entre peuples cesseront.

Au milieu des cris, des rires et des marques d'étonnement de la Chambre, l'orateur déclare que le premier devoir des socialistes dans chaque question est de défendre d'abord les parties.

L'auteur reproche au gouvernement de consacrer tous ses sacrifices à l'armée en mettre et de laisser au citoyen les sacrifices de l'école de la rénovée.

M. Jaurès cherche ensuite à démontrer qu'on sera obligé d'en venir au service de deux ans.

Il termine en demandant au gouvernement et à la Chambre de pousser tous leurs efforts sur l'armée du travail.

Il faut en arriver au recrutement communal pour que l'armée soit l'armée de la nation, c'est parce que l'on n'est pas résolu à pratiquer avec la démocratie ouvrière une politique généreuse. L'orateur fait appel à la Chambre pour faire une politique républicaine

Il faut rabaisser entre la nation armée et l'armée nationale.

Discours de M. Ribot

M. Ribot trouve qu'il est douloureux d'entendre un discours comme celui qui vient d'être prononcé.

Quand on dire au pays que l'armée est le cadre d'une caserne qui persiste et l'instrument de division, le pays en est profondément ému. Il est que l'armée c'est la nation elle-même. (Très bien ! au centre et à droite.)

M. Jaurès a fait allusion à une coterie qui parlerait dans certains journaux. Il a parlé par énigmes et je ne déchiffre pas les énigmes. Mais il a demandé si on permettrait à certaines doctrines de pénétrer dans l'armée. Eh bien, non. Le gouvernement ne permettra pas qu'on fasse cette propagande en nom d'un parti. d'une secte.... (Bruits qui se réclame d'un internationalisme, d'un rêve nébuleux de fraternité des peuples. — (Applaudissement à au centre et à droite. — Bruit sur les bancs socialistes.

VIF INCIDENT

Allusion de M. Richard aux fêtes de Kiel

M. Pierre Richard, au milieu du bruit que soulève cette verte réplique, escalade la tribune, pour le par M. Gauthier (de Clagny). Il proteste contre l'indignation du président du conseil au moment où le gouvernement fait la plus cruelle humiliation à la France. (Bruit prolongé. Protestations).

M. le président. — Je ne puis vous permettre de tenir un pareil langage.

M. Pierre Richard. — Je m'incline devant l'autorité de M. le président. Mais ce que je ne dis pas le pays le dira en dehors. (Très bien à l'extrême gauche).

Il faut prendre garde de faire disparaître l'objet qui justifiait aux yeux du pays les sacrifices qu'on lui a demandés et qu'il n'a jamais marchandés. J'ai à la vérité, en dehors de ce qu'on dit que le gouvernement entend faire. En descendant de cette tribune, j'espère encore qu'il ne le fera pas. (Bruit à l'extrême gauche. Seul M. Gauthier de Clagny applaudit).

La discussion générale est close.

Les services auxiliaires

M. le président. — Je consulte la Chambre sur le projet de résolution déposé dans une précédente séance par M. Bazille et invitant le gouvernement à soumettre au parlement un projet de loi réglementant l'organisation des services auxiliaires.

Le projet de résolution est adopté.

Le Contrôle des dépenses

Proposition de M. Bazille

Sur le chapitre 1er (Traitement du ministre et personnel de l'administration centrale), M. Bazille développe un amendement qui tend à augmenter de 36,000 fr. le chiffre de ce chapitre en vue de créer un sous-intendant d'état-civil à la guerre, chargé du contrôle des dépenses de ce ministère. Sur ce contrôle même, il y a un contrôle à exercer.

L'organisation générale du contrôle établit au ministère de la guerre le rend inopérant. Il y a souvent des sommes considérables qui sont payées sur trop aux mainteneurs de la façon dont les mémoires sont faits par l'artillerie et le génie. (Bruit de conversations.)

M. Bazille termine en disant qu'il n'est pas possible de laisser les irrégularités dans les marchés se perpétuer. Le contrôle est en cause et sont la création d'un sous-secrétaire d'état qui ne le contrôlera nécessaire.

Le ministre de la guerre combat l'amendement qui malgré l'insistance de M. Bazille est repoussé par 353 voix contre 54.

Les chapitres 1 à 3 sont adoptés.

La médaille coloniale

M. Cunéo d'Ornano remercie la commission et le gouvernement d'avoir voté l'état-major de la médaille coloniale. Il demande que les bureaux de la guerre délivrent les brevets au ministère. Sur ce

M. Rouvier. — La commission du budget a inscrit un crédit à cet effet.

M. Cunéo d'Ornano. — Les applaudissements de la guerre a environ 100,000 brevets à distribuer. 20,000 sont déjà prêts. Cette distribution se fera aussi rapidement que possible.

Les chapitres 3 bis à 10 sont adoptés.

L'État-Major général

M. le comte de Trévenenou développe un amendement tendant à augmenter de 30,000 fr. le chiffre de ce chapitre.

Il voudrait que l'on installât au ministère de la guerre une section permanente au fonctionnaire avec l'état-major de l'armée, de façon à préparer, à fortifier et à assurer l'unité de commandement.

Le ministre de la Guerre répond qu'il fera du mieux la question pour le prochain budget.

M. de Trévenenou retire son amendement.

Les chapitres 11 et 12 sont adoptés.

Sur le chapitre 13 M. Dansussoury demande la suppression du corps de contrôle de l'administration de l'armée, ce qui constituerait une économie notable.

L'amendement est repoussé sur la demande du ministre de la guerre qui s'oppose à la suppression du corps de contrôle et à son remplacement par des inspecteurs des finances.

Les chapitres 13 à 15 sont adoptés.

Sur le chapitre 16 (solde de l'infanterie), M. Cunéo d'Ornano signale la nécessité de créer des cadres permanents aux troisièmes divisions de corps d'armée sur lesquelles repose la mobilisation.

Il demande le rétablissement d'un crédit de 600,000 francs qu'avait proposé le ministre de la guerre à cet effet.

L'amendement est repoussé.

Les chapitres 16 à 24 sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 7 heures.

Visites de M. Félix Faure

A la caserne du Château-d'Eau

Paris, 7 mars. — M. Félix Faure, accompagné du général Tournier, secrétaire général de la présidence, a visité ce matin la caserne du Château-d'Eau. La visite était absolument inattendue.

Le général Saussier, prévenu seulement un dernier moment, est arrivé quelques minutes avant le Président. Aucun honneur militaire n'a été rendu, aucune revue n'a été passée.

M. Félix Faure a parcouru diverses parties de la caserne, y compris la cuisine, où il a goûté l'ordinaire.

A l'hôpital Bichat

De la caserne, M. Félix Faure s'est rendu à l'hôpital Bichat, qu'il a visité longuement, s'arrêtant au lit de chaque malade, qu'il interrogeait avec bienveillance. A une petite malade de 3 ans, il prouvait une poupée ainsi qu'à deux jumelles de 3 ans, filles d'une ouvrière, qui lui offrent un bouquet.

Le Président a remis personnellement des félicitations au personnel de l'hôpital et a laissé 200 francs pour améliorer l'ordinaire des malades.

A la sortie de l'hôpital, le Président a été acclamé par la population du quartier, qui criait : « Vive Félix Faure ! Vive le brave homme ! »

LA SUPPRESSION DES OCTROIS

A LYON

Paris, 7 mars. — M. Ribot, président du Conseil, a reçu ce matin M. Gailleton, ma